

Cambes s'associe à l'hommage national aux harkis

Parmi les cérémonies commémoratives du drame algérien, ce 5 décembre revêtait un caractère particulier puisqu'il portait un hommage spécifique aux « *harkis et autres membres des formations supplétives* » qui ont servi la France tout au long de la guerre d'Algérie.

Le message :



Le message reçu de la part du ministre des anciens combattants, **Marc Laffineur**, rappelle que c'est le 25 septembre 2001 que la première journée d'hommage aux harkis a eu lieu.

Cette journée fut pérennisée deux ans plus tard et inscrite au calendrier commémoratif comme « journée nationale » pour que la nation exprime toute sa reconnaissance pour «.... *Ceux qui s'illustrèrent avec dévouement et ardeur aux côtés de l'armée*

française».

Ces harkis marchaient ainsi sur la trace de leurs aïeux qui, aux heures tragiques de notre histoire, contribuèrent vaillamment, au prix de leur vie parfois, « *...à la sauvegarde de notre pays et l'honneur du drapeau français* »

La fin des combats ne marqua pas pourtant la fin de leurs souffrances – bien au contraire- d'abord pour ceux qui restèrent au pays, victimes de l'opprobre de leurs compatriotes.

Mais aussi, ceux qui traversèrent la méditerranée pour commencer une nouvelle vie en France qu'ils ne connaissaient pas, ne les attendait pas...

«*... par leur courage qu'il leur a fallu pour choisir la France, les souffrances et les sacrifices consentis ...* », les harkis ont bien mérité de la nation.

Hommage cambais :

Les anciens combattants de Cambes en plaine et les élus municipaux ont rendu hommage par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de la commune.

Mickael Bertrand a lu le message du ministre en présence de tous ceux qui ont voulu s'associer à cette commémoration.



Ce fut aussi l'occasion de se souvenir de tous ceux qui ont laissé leur vie lors des derniers conflits, en particulier en Algérie.

La diffusion de notre hymne national a clos cette courte cérémonie comme le veut la tradition.

Une tradition un peu bousculée puisque le moment convivial fut un petit déjeuner offert par la municipalité, cette commémoration se déroulant

exceptionnellement à 9.30 h.

